

# Le compostage partagé à Bagneux

Et si j'étais acteur de la réduction de déchets ? le compostage, une solution simple.

Les habitants ont pris conscience de la nécessité de s'emparer de la question de surabondance des déchets produits et notamment de nos bio-déchets.

Dans le cadre du budget participatif 2018, le projet d'implantation de composteurs et de poulaillers a vu le jour grâce au vote des habitants. Comme projet lauréat, il a trouvé une concrétisation en mai 2019 avec l'implantation de 10 composteurs et d'un poulailler, le tout dans l'espace public. Afin de toucher le plus grand nombre, de faire prendre conscience de l'inutile incinération de ces déchets qui ont vocation à nourrir la terre après la transformation par compostage.

Nous tenons à remercier les personnes qui se sont engagées à rendre notre ville plus durable, plus respectueuse et plus optimiste pour notre avenir environnemental bien malmené.

**Les 10 composteurs du projet sont tous ouverts**, plus celui de la médiathèque ouvert depuis 5 ans, plus celui installé à l'Agrocité, Ce sont donc 12 composteurs qui sont à la disposition des Balnéolais.

Les lieux sont les suivants : Parc Richelieu, Parking Thorez, Square du 19/3/1962, Parc Mandela, Jardin Ilan Halimi, Jardin La Fontaine, Jardin de l'Eperon, Square Cosson, Parc F Mitterrand, Extension du Parc F Mitterrand, Médiathèque et Agrocité.

Ce projet, c'était le nôtre. Aujourd'hui c'est le vôtre. **Nous sommes plus de 230 inscrits aujourd'hui, plus vous, usagers inconnus !** Pour le bien commun.

L'avenir est de réduire, de décroître nos impacts sur l'environnement, alors nous pourrions commencer par cette collecte des bio-déchets qui sera obligatoire en 2025.

**Que faisons-nous au quotidien, à notre échelle ?** Quels gestes pouvons-nous effectuer pour inverser cette production de déchets ? Le compostage est une solution, la collecte sera une autre. Alors préparons nous.

**Le compostage qu'est-ce que c'est ?** c'est la dégradation de déchets azotés, appelés matière humide (légumes fruits, thé café...) avec l'ajout de déchets carbonés, appelés matière sèche (broyat de bois, feuilles mortes, fleurs fanées, tontes sèches, carton, papier kraft, boîtes d'œufs...) c'est reproduire dans des bacs ce que la nature produit, par exemple dans la forêt.

- Les processus est simple : dépôt pendant 3 mois, puis maturation pendant 3 mois et enfin récolte et distribution du compost mûr pour toutes les utilisations individuelles ou collectives. La quantité nécessaire pour nourrir la terre est de répandre entre 1 et 3 cm à la surface et de bien mélanger. Le compost nourrit la terre, il ne la remplace pas. Ne jamais planter des graines dans du compost, beaucoup trop riche et concentré.

Un composteur est constitué de 3 bacs.

Le bac central est toujours le bac de dépôts.

Les deux autres bacs sont le bac de matière sèche et le bac de maturation.

Pendant les 3 mois de dépôt, on brasse les apports de matières humide +sèche, on contrôle l'humidité.

**Les bons gestes à appliquer :** Videz tous vos sacs, Coupez vos déchets,

Pour une meilleure gestion, éviter les "déchets indésirables" :

- Enlevez les liens, les élastiques, les agrafes. Aucun plastique, ni emballage aluminium, ni papier glacé et si possible toutes les petites étiquettes sur les fruits.
- Pas de pain, de viande, ni œuf, ni poisson,
- Pas d'oignon, ni ail, ni noyau ni peau d'avocat ni noyau de mangue.
- Pas de sachets de thé en tissu, pas de capsules de café ou de thé
- Évitez les coquilles d'œufs entières (broyez les dans votre main)
- Pas de terre, ni racine.

Vous pouvez mettre vos boîtes d'œufs vides sans papier, vos rouleaux de papier toilettes ou absorbant, vides.

C'est grâce à une bonne gestion et à la participation citoyenne que ce projet environnemental pourra se développer dans les meilleures conditions !

Les premiers résultats sont très encourageants, le bilan très positif, les installations respectées, peu de déchets « indésirables ».

**Les volumes détournés des ordures ménagères sont les suivants :**

12500 L de compost mur collecté depuis le lancement en mai 2019 (et avec le confinement de mars pendant lequel les apports ont été interdits). Et si on remonte aux apports de bio déchets déposés on trouve le chiffre de 25 000 L de déchets

C'est un chiffre très encourageant, qui ne demande qu'à augmenter avec la participation de chacun. Il suffirait de trier et de déposer vos bio déchets au composteur.

**Pour nous rejoindre,** envoyez vos coordonnées à [contact@bagneuxenvironnement.org](mailto:contact@bagneuxenvironnement.org)



Les implantations des composteurs dans la ville













Quelques exemples de dépôts « indésirables » :



